

Annexe B - Cartes de localisation de niveau 2 pour le contrôle de la neige et des glaces

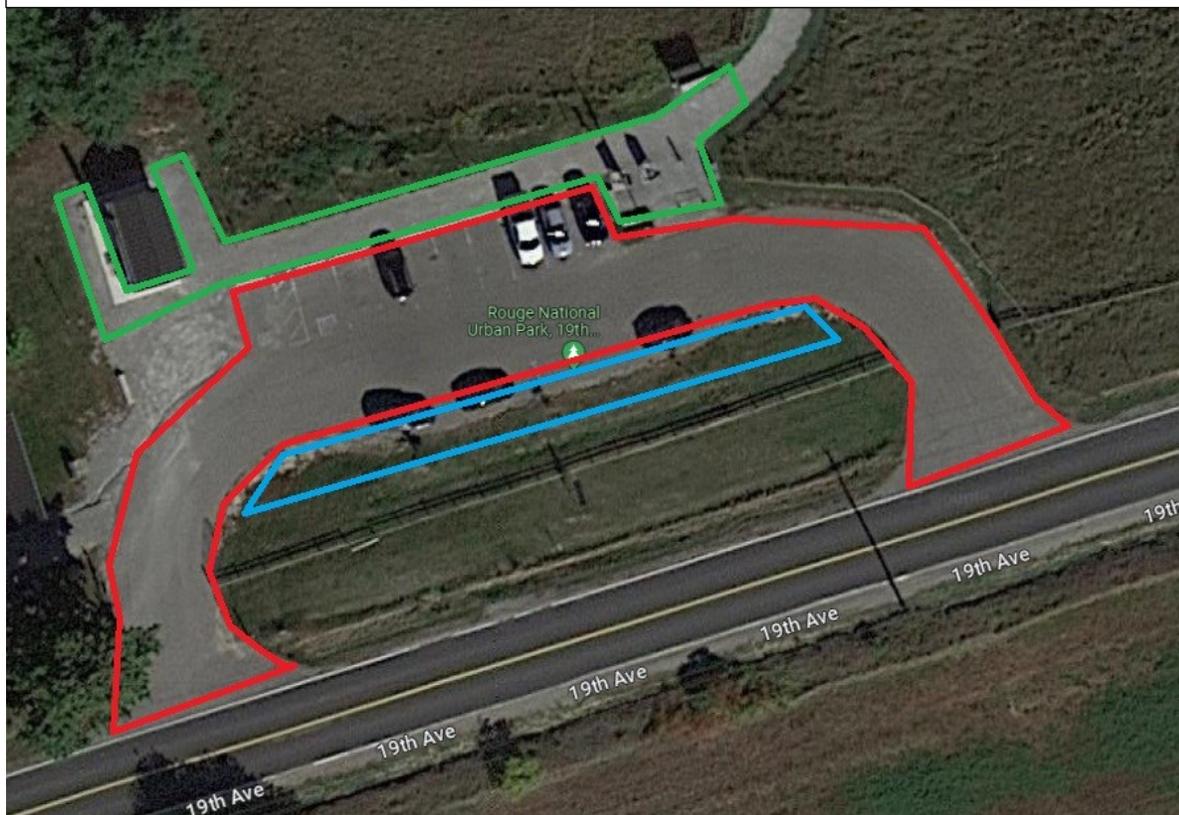
4.2.1 6994, 19^e Avenue, Markham (Ontario) (aire de fréquentation diurne de la 19^e avenue)

Légende:

Bordé en rouge: superficie à labourer.

Bordé de bleu: Aire de déneigement.

Bordé de vert: Les chemins, les escaliers et les allées doivent être dégagés et la glace.



4.2.2. 7455, chemin Elgin Mills Est, Markham (Ontario) (parc de stationnement Teardrop Black Walnut, à l'ouest de la route Reesor)

Légende:

Bordé en rouge: superficie à labourer.

Bordé de bleu: Aire de déneigement.

Bordé de vert: Les chemins, les escaliers et les allées doivent être dégagés et la glace



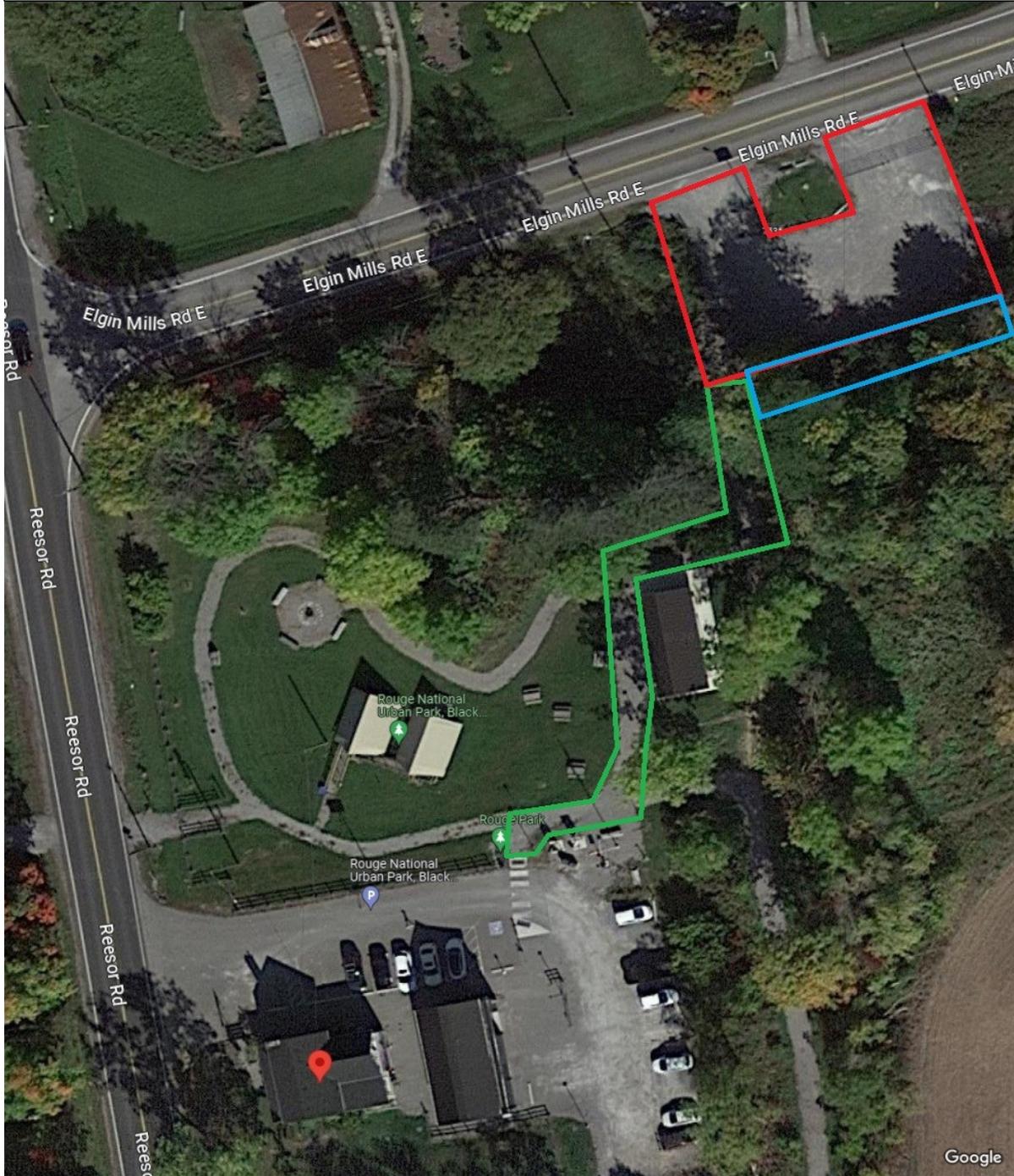
4.2.3. 7535, chemin Elgin Mills Est, Markham (Ontario) (aire de stationnement auxiliaire Black Walnut)

Légende:

Bordé en rouge: superficie à labourer.

Bordé de bleu: Aire de déneigement.

Bordé de vert: Les chemins, les escaliers et les allées doivent être dégagés et la glace



4.2.4. 7401, route Reesor, Markham (Ontario) (logement de fonction)

Légende:

Bordé en rouge: superficie à labourer.

Bordé de bleu: Aire de déneigement.

Bordé de vert: Les chemins, les escaliers et les allées doivent être dégagés et la glace



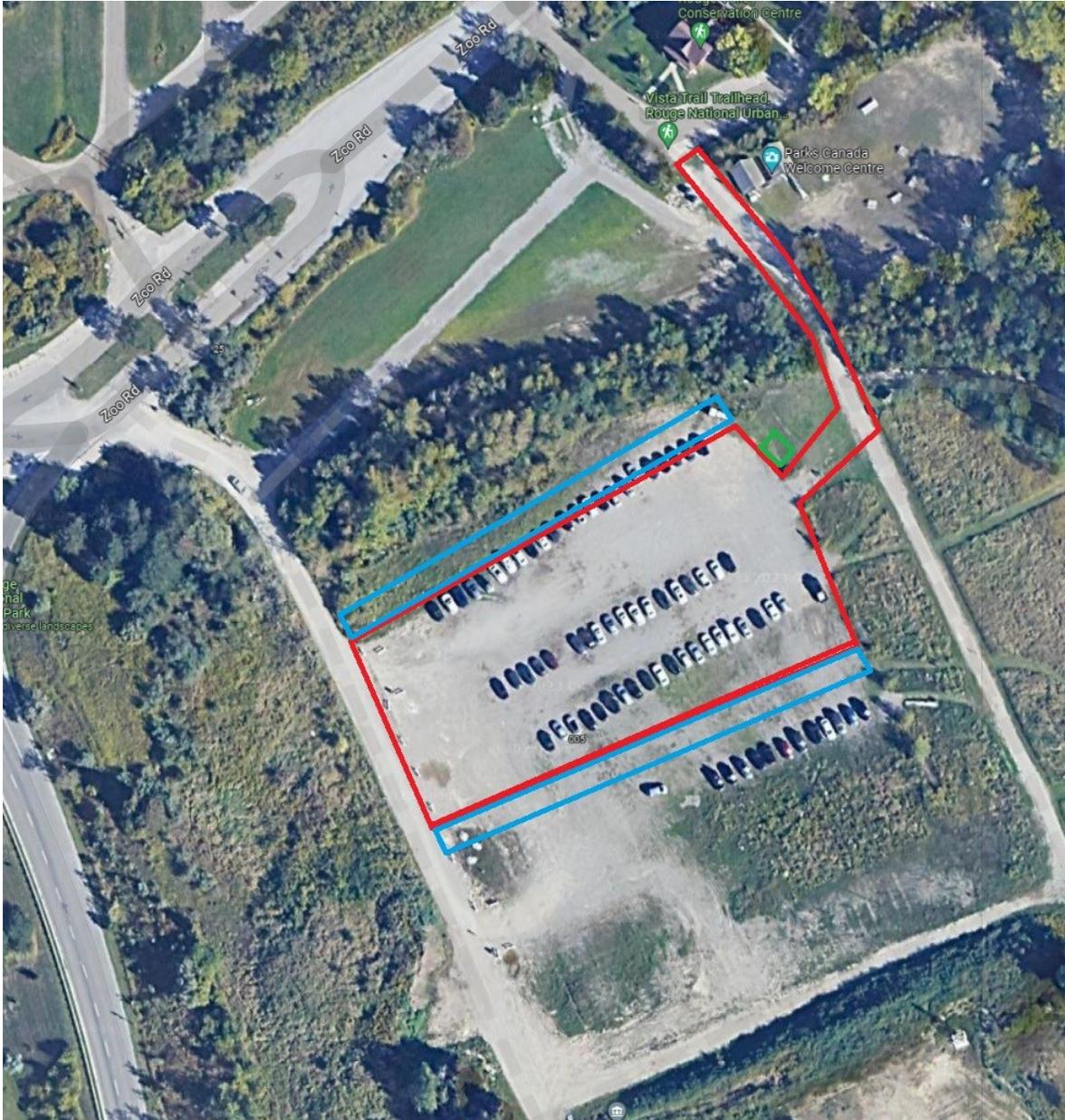
4.2.5. 1749, chemins Meadowvale, Scarborough (Ontario) (sentier du parc de stationnement de Zoo Road)

Légende:

Bordé en rouge: superficie à labourer.

Bordé de bleu: Aire de déneigement.

Bordé de vert: Les chemins, les escaliers et les allées doivent être dégagés et la glace



4.2.6. 55, promenade Twyn Rivers, Scarborough (Ontario) (parc de stationnement de l'aire de fréquentation diurne de Twyn Rivers)

Légende:

Bordé en rouge: superficie à labourer.

Bordé de bleu: Aire de déneigement.

Bordé de vert: Les chemins, les escaliers et les allées doivent être dégagés et la glace



4.2.7. 195, Rouge Hills Drive, Scarborough (Ontario) (plage de la Rouge)

Légende:

Bordé en rouge: superficie à labourer.

Bordé de bleu: Aire de déneigement.

Bordé de vert: Les chemins, les escaliers et les allées doivent être dégagés et la glace

